

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

M22- 0057383

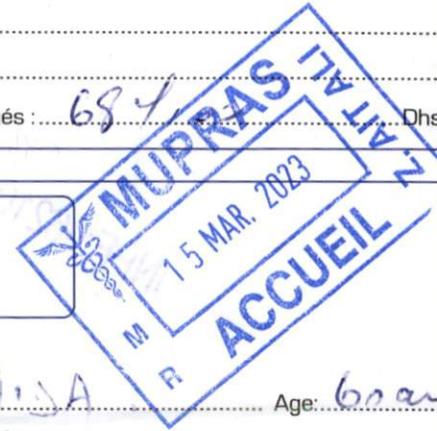
153339

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1373 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : MARRU - Abdoukhalil  
 Date de naissance : 1950  
 Adresse : OVA 250 DIRT  
 Tél. : 0633533001 Total des frais engagés : 684 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : 15/03/23  
 Nom et prénom du malade : Mohamed SAIDA Age : 60 ans  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie :  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DIRT Le : 15 / 03 / 23

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019





وصفة  
ORDONNANCE

le 08/03/2023

DR SKHISSI MOUNIM  
- NEUROCHIRURGIEN -  
Maladies et Chirurgie des Systèmes Nerveux  
et Colonne Vertébrale  
Tél: 0672.83.51.28

~~1~~ 1 Quilorene 250  
1 cp x 2, 12h

2 Woblip 250  
1 cp x 3, 12h

3 Becloraze  
1 p x 1, 12h

4 Rythme 200  
1 cp x 1, 12h

684,00

PHARMACIE CHAWKI  
DR. A. CHAWKI ELAMARI  
43 Lot Makrouf 2, 28200 Deroua  
Tél: 05.22.53.27.56

PHARMACIE MORSELI  
Boulevard N° 10  
Tél: 05.21.51.51.90



 Pfizer

Lyrica® 300 mg – 56 gélules  
P.P.V : 684,00 DH



ليريكا®

بريغابالين

300 ملغ

كبسولات

56 كبسولات

كل كبسولة تحتوي على 300 ملغ من بريغابالين